

UNION DEPARTEMENTALE
DES SYNDICATS CGT
DU CHER



8, place Malus
18000 BOURGES

Tél. : 02.48.21.24.79

Fax : 02.48.21.24.89

Email : cgt.ud.cher@wanadoo.fr

Site : <http://www.ud18.cgt.fr>

LE 19 MAI 2003
POUR NOS RETRAITES
PRIVE- PUBLIC

37,5 ans de cotisations, maximum 60 ans, minimum, 75 %

TOUS EN GREVES
ET MANIFESTATIONS

Suite à l'exceptionnelle journée de grèves et de manifestations du 13 mai, des assemblées de syndiqués et de salariés se sont tenues l'après-midi qui a suivi dans nombreuses d'entreprises, des réunions de militants se sont aussi tenues dans les Unions Locales.

Il en ressort que les salariés attendent une suite rapide au 13 mai sous forme de journée d'action interprofessionnelle avec grèves et manifestations et cela sans attendre la manifestation nationale du 25 mai.

De nombreuses initiatives ont été prises par la reconduite de l'action dès le 14.

Les salariés, tant du public que du privé, demandent une réelle journée d'action et de mobilisation. **Le 19 mai est l'occasion de concrétiser et de renforcer l'action du 13.**

Les dernières discussions entre Fillon et les organisations syndicales démontrent que la mobilisation des salariés peut et doit infléchir les propositions du gouvernement.

Dans la nuit du 14 au 15, l'ensemble des Organisations Syndicales ayant rejeté toutes les propositions, tout confirme que contrairement aux déclarations de Raffarin, c'est le retrait du projet de loi qu'il faut exiger.

Dans le cadre de l'appel unitaire CGT, FO, CFTC, UNSA et FSU du 15 MAI
L'UNION DEPARTEMENTALE CGT DU CHER
APPELLE L'ENSEMBLE DES SALARIES DU PUBLIC ET DU PRIVE
A PARTICIPER MASSIVEMENT
AUX GREVES ET MANIFESTATIONS

à BOURGES à 10 H 30 – Place Séraucourt
à VIERZON à 11 H – Forum République
à SAINT-AMAND à 10 H 30 – Place de la République (place Carrée)
à LA GUERCHE à 11 H – Place du Général de Gaulle

Comme pour le 13, après le 19, organisons des Assemblées Générales des syndiqués et des salariés pour faire le point et envisager les suites à donner au mouvement.

TOUT LE MONDE SUR LE PONT

ENSEMBLE NOUS ALLONS GAGNER !

Un salarié du privé qui a 1400 euros de rémunération nette par mois (50 % des salariés sont au-dessous de cette rémunération et 50 % au-dessus), partant à la retraite à 60 ans touchera selon son année de départ et son nombre d'annuités de cotisation :

** Décote = abattement pour les annuités manquantes donc : Pénalisation !*

Cas 1 avec 40 annuités

ANNEE	1990 (avant Balladur 37,5 annuités)	2003	2008	2020
Montant de retraite Avec règles actuelles	1232 €	1148 €	1106 €	994 €
Montant de retraite avec FILLON			1106 €	743 € (décote* 5%)

Cas 3 avec 32 annuités (cas très fréquent chez les femmes salariées)

ANNEE	1990 (avant Balladur 37,5 annuités)	2003	2008	2020
Montant de la retraite avec règles actuelles	624 €	581 €	560 €	503 €
Montant de retraite avec FILLON			525 €	481 € (décote 5%)

Un fonctionnaire qui a 1400 € de rémunération nette partant à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités, touchera une pension de plus en plus basse selon son année de départ :

ANNEE	2003	2008	2020
Montant de la pension	1120 €	982 €	907 € (décote 3%) 817 € (décote 5%)

La seule réponse c'est une riposte de très grande ampleur salariés du PRIVE /PUBLIC/RETRAITES / PRIVÉS D'EMPLOI, obligeons tous ensemble le gouvernement à négocier une véritable réforme de progrès social avec un financement à la hauteur des enjeux, sous le contrôle permanent des salariés et avec leur accord préalable à toutes éventuelles signatures des organisations syndicales.

Toutes les organisations syndicales appellent à une grande journée d'action, de grève et de manifestations de rues !

**LUNDI 19 MAI 2003
TOUS EN GREVE
ET AUX MANIFESTATIONS UNITAIRES !**

BOURGES à 10 H 30 – Place Séraucourt

VIERZON à 11 H – Forum République

SAINT-AMAND à 10 H 30 – Place de la République (place Carrée)

LA GUERCHE à 11 H – Place du Général de Gaulle

Bourges, le 15 mai 2003